

Prime climat Checkliste des justificatifs pour les projets standards

Cette checkliste couvre les projets standards¹. (Pour les autres, veuillez consulter la liste complète pour tous les types de projets.)

Nous avons besoin des documents suivants afin de pouvoir traiter votre demande de soutien:

Ouverture du dossier

- Formulaire d'inscription signé : Inscription avant l'attribution du mandat²
- Consommation d'énergie des 3-4 dernières années au moins (p. ex. décompte de charges, livret de carburant, factures de livraison de mazout/gaz ou autres)
- Preuve de l'année de construction du chauffage existant et du brûleur (p. ex. photo de la plaque d'identification, autocollant de maintenance, fiche d'entretien...)
- Offre pour le nouveau système de chauffage, si disponible

Assurance qualité pompes à chaleur

- ≤ 15 kW³: Certificat d'installation [PAC-SM](#)
- 16 - 100 kW: [Garantie de performance](#) + [label de qualité GSP](#), label ehpa ou label Keymark, etc
- > 100 kW: [Garantie de performance](#)
- Sondes géothermiques: [Entreprise de forage certifiée](#)

Assurance qualité chauffages aux bois

- ≤ 70 kW: [Garantie de performances](#) + [Label de qualité](#) d'Énergie-bois Suisse
- > 70 kW: [OM Chauffage au bois](#)

Après la mise en service

- Confirmation de commande / contrat d'entreprise signé (installateur - propriétaire du chauffage)
- Certificats de qualité (selon l'assurance qualité ci-dessus)
- Protocole de mise en service (MES)
- Photo de la plaque d'identification du nouveau chauffage

Monitoring électricité

sur demande, p. ex. factures d'électricité ou compteur électrique

Monitoring bois

sur demande, p. ex. factures de livraison de bois, état des stocks de bois au 31.12.

- 1) Le chauffage au mazout ou au gaz pour la chaleur de confort (chaleur ambiante & eau chaude) est entièrement remplacé par un nouveau chauffage au bois ou une PAC. // Dès avril 2023, pour les besoins propres, uniquement les PAC de plus de 50 kW, aucune restriction pour les PAC dans les immeubles loués.
- 2) Date à laquelle le propriétaire du chauffage s'engage à acheter le système de chauffage renouvelable, par exemple l'attribution de la commande pour le matériel, l'installation et le forage.
- 3) Puissance pour A-7/W35 (air-eau), B0/W35 (géothermique) ou W10/W35 (hydrothermique) pompes à chaleur.

Les conditions de financement détaillées

Chauffages au bois:
[Critères d'éligibilité - chauffages au bois](#)

Pompes à chaleur:
[Critères d'éligibilité - pompes à chaleur](#)